

FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS
160^{ÈME} REUNION DU BUREAU EXECUTIF
17 décembre 2018, Hors Réunion

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES

PRÉSENTS:

M. Dan-Viggo BERGTUN	Président
Amiral (Ret.) Tansri Mohd ANWAR	Président Adjoint
Mme Inge NEDERGAARD	Trésorier Général
Colonel Alfred FULLER	Vice-Président
Maj. Geirhild SNIDAL-ENGEN	Vice-Président

ABSENTS:

Gen. Stanislaw WOZNIAK	Vice-Président
Lt. Gen. Frank KAO	Vice-Président

OBSERVATEUR :

M. Saif KHAN	Vice-Président par intérim
M. Jos WEERTS	Président Division Santé et Bien- Etre

1. Ouverture de la réunion

- L'Amiral Anwar a indiqué qu'il « serait d'accord avec toutes les décisions prises par le Bureau Exécutif à condition qu'elles soient prises à la majorité ou sur une base de consensus. » Son vote sera donc rattaché à la majorité.

2. Adoption du Rapport de la 159^{ème} Réunion du Bureau Exécutif

- Le Rapport de la 159^{ème} Réunion du Bureau Exécutif est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

3. Rapport du Management

Le rapport résume les activités du Management (Président, Trésorier Général, M. Florian Delval au nom du secrétariat et en partie M. Tom Asplund, Secrétaire Général par intérim) et présente les suivis et les développements survenus depuis le 159^{ème} Réunion du Bureau Exécutif tenue en août 2018, conformément aux mesures prises de la période allant de 2015 à aujourd'hui, pour réduire les coûts, rationaliser les opérations et rechercher de nouvelles sources de revenus. Cela a été une tâche constante pour le Management et un processus auquel nous avons tous participé. La Commission de Contrôle Financier a également été informée des étapes et des résultats obtenus. **Aucune décision n'était à prendre.**

4. Questions Financières

- 4.1. L'Analyse Financière au 30 novembre 2018 a été distribuée aux participants. **Aucune décision n'était à prendre.**
- 4.2. Le tableau des cotisations a été distribué aux participants. **Aucune décision n'était à prendre.**
- 4.3. Le plan futur pour les finances de la FMAC est compris dans le rapport du Trésorier Général à l'Assemblée Générale, qui a été distribué aux participants pour information. **Aucune décision n'était à prendre.**

5. Commissions Permanentes

- 5.1. Un rapport sur les activités de la Commission Permanente des Affaires Africaines a été soumis et distribué aux participants. **Aucune décision n'était à prendre.**
- 5.2. Un rapport sur les activités de la Commission Permanente de l'Asie et du Pacifique a été soumis et distribué aux participants. **Aucune décision n'était à prendre.**
- 5.3. Un rapport sur les activités de la Commission Permanente des Affaires Européennes a été soumis et distribué aux participants. **Aucune décision n'était à prendre.**
- 5.4. Un rapport sur les activités de la Commission Permanente des Femmes a été soumis et distribué aux participants. **Aucune décision n'était à prendre.**
- 5.5. Un rapport sur les activités de la Commission Permanente des Amériques a été soumis et distribué aux participants. **Aucune décision n'était à prendre.**

6. DIVISIONS

- 6.1. Un rapport sur les activités de la Division Santé & Bien-être a été soumis et distribué aux participants. **Aucune décision n'était à prendre.**
- 6.2. Un rapport sur les activités de la Division Paix & Sécurité a été soumis et distribué aux participants. **Aucune décision n'était à prendre.**

7. Assemblée Générale

- 7.1. Les participants sont informés sur les détails de l'organisation de l'Assemblée Générale qui se tiendra à Paris du 16 au 18 février 2019. **Aucune décision n'était à prendre.**
- 7.2. Cinq amendements aux Statuts et au Règlement Intérieur de la FMAC sont soumis aux membres du Bureau Exécutif pour décision :
- EB-AS 3 PROPOSITION D'AMENDEMENT A L'ARTICLE 14 ET ARTICLE 17 DES STATUTS est **adopté** avec 4 votes pour, 1 contre, pour être soumis à l'Assemblée Générale.
 - EB-AS 4 PROPOSITION D'AMENDEMENT A L'ARTICLE 25 DES STATUTS est **adopté** avec 4 votes pour, 1 contre, pour être soumis à l'Assemblée Générale.

- EB-AS 5 PROPOSITION D'AMENDEMENT A L'ARTICLE 32 DES STATUTS est **adopté** à l'unanimité pour être soumis à l'Assemblée Générale.
- EB-AS 6 PROPOSITION D'AMENDEMENT AU POINT 10 DU REGLEMENT INTERIEUR est **adopté** avec 4 votes pour, 1 contre, pour être soumis à l'Assemblée Générale.
- EB-AS 7 PROPOSITION D'AMENDEMENT AU POINT 11 DU REGLEMENT INTERIEUR est **adopté** avec 4 votes pour, 1 contre, pour être soumis à l'Assemblée Générale.

8. Demandes d'admission

8.1. La demande d'admission de la Fondation Nouvel Espoir (Soudan du Sud) est une nouvelle fois soumise aux Membres du Bureau Exécutif. Une lettre a été envoyée à notre Association Membre au Soudan du Sud pour lui demander son avis sur l'Association. Cette dernière est **ADMISE** à la FMAC sous réserve de ratification par la 29^{ème} Assemblée Générale avec quatre voix pour, une contre.

8.2. La demande d'admission de l'Initiative du Refuge de l'Espoir des Anciens Combattants (Nigeria) est une nouvelle fois soumise aux Membres du Bureau Exécutif. Une lettre a été envoyée à notre Association Membre au Nigeria pour lui demander son avis sur l'Association. La Légion Nigériane, dans sa réponse, stipule qu'elle « n'a pas connaissance de la dite Initiative du Refuge de l'Espoir des Anciens Combattants [et peut] également confirmer que le Gouvernement Nigérian n'a pas non plus connaissance de cette Association. » Cette dernière n'est **PAS ADMISE** à la FMAC avec une voix pour, une contre et trois abstentions.

8.3. La demande d'admission du Devenir de la France Libre du Tchad est une nouvelle fois soumise aux Membres Bureau Exécutif. L'Association a fait parvenir des références et a donné des précisions sur ses effectifs. Cette dernière n'est **PAS ADMISE** à la FMAC avec une voix pour, trois contre et une abstention.

9. Date de la prochaine Réunion : La prochaine Réunion se tiendra à Paris le 15 février à 13:00, la veille de l'ouverture de la 29^{ème} Assemblée Générale.